



Location meublée

Par Kikiguitou

Bonjour,

Ma mère est propriétaire occupant de sa maison pour laquelle moi même et mon frère possédons 50% a part égale.

Elle doit prochainement rentrer en EHPAD.

Nous envisageons mettre la maison en LMNP pour étudiants(es).

Qu'elles seront les conséquences lors de la succession au décès de notre maman ?

Merci.

Bonne soirée

M T